|  |  |
| --- | --- |
| **Conférence de plénipotentiaires (PP-18) Dubaï, 29 octobre – 16 novembre 2018** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | **Révision 1 du Document 44-F** |
|  | **30 juillet 2018** |
|  | **Original: russe/anglais** |
|  | |
| Note du Secrétaire général | |
| CANDIDATURE AU POSTE DE MEMBRE DU COMITÉ DU  RÈGLEMENT DES RADIOCOMMUNICATIONS (rrb) | |
|  | |

En complément des informations données dans le Document 3, j'ai l'honneur de transmettre à la Conférence, en annexe, la candidature de:

**M. Nikolay Varlamov (Fédération de Russie)**

au poste de membre du Comité du Règlement des radiocommunications.

Houlin ZHAO  
 Secrétaire général

**Annexe**: 1

ANNEXE

MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, DES COMMUNICATIONS   
ET DES MÉDIAS DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

7 Tverskaya str., Moscou, 125375, Fédération de Russie

Fax: +7(495)771-8002

Le 18 juillet 2018 N° KN-P16/116/17307

**A**: S. E. M. Houlin Zhao  
Secrétaire général de l'UIT  
Genève

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'Administration de la Fédération de Russie a décidé de présenter la candidature de M. Nikolay Varlamov au poste de membre du RRB l'occasion des élections qui se tiendront pendant la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT, qui aura lieu à Dubaï (Emirats arabes unis) du 29 octobre au 16 novembre 2018.

M. Varlamov occupe la fonction de chef de département au sein du Radio Resarch & Development Institute (NIIR) (Institut de recherche et de développement des radiocommunications) et jouit d'une expérience scientifique, technique et administrative de 19 ans dans ce domaine aux niveaux national et international. Il a participé activement à de nombreuses conférences mondiales et régionales des radiocommunications et a participé directement à la définition des conditions techniques applicables au partage entre les services de radiocommunication ainsi qu'à l'élaboration des dispositions réglementaires correspondantes au titre des points de l'ordre du jour des conférences en question.

M. Varlamov est un expert hautement qualifié dans le domaine de la gestion du spectre, il dispose d'une vaste expérience professionnelle au niveau international et il est doté des qualités personnelles et du professionnalisme requis pour le poste de membre du Comité du Règlement des radiocommunications.

Je suis convaincu que la participation de M. Varlamov aux travaux du RRB contribuera à consolider les positions et renforcer le rôle de l'UIT dans le monde de l'information.

Je saisis cette occasion pour vous assurer, Monsieur le Secrétaire général, de l'expression de ma très haute considération.

[Sceau du Ministère]

Konstantin Noskov

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Conférence de plénipotentiaires  de l'Union internationale des télécommunications**  **Dubaï, Emirats arabes unis,  29 octobre – 16 novembre 2018**  **Candidature de la Fédération de Russie pour un poste de membre du Comité du Règlement des radiocommunications (Région C)** | | |  |
| RENSEIGNEMENTS PERSONNELS | | | |
| Nom: | **Nikolay VARLAMOV** | | |
| Poste occupé actuellement: | "Radio Research and Development Institute" (NIIR), Chef du Département international | | |
| Date de naissance: | 7 octobre 1973 | | |
| Nationalité: | Russe | | |
| Etat civil: | Marié, un fils | | |
| Langues: | Russe (langue maternelle), anglais | | |
| Coordonnées: | 16, Kazakova street, 105064, Moscou,  Fédération de Russie | Tél.: +7 495 647 1756 Mob.: +7 985 872 2357 Courriel: [n.varlamov@niir.ru](mailto:n.varlamov@niir.ru) | |
| EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE | | | |
| 2013 – ce jour | Chef du Département international, NIIR. | | |
| 2011-2013 | Directeur adjoint, General Radio Frequency Centre. | | |
| 2010-2011 | Chef du Département des services par satellite, General Radio Frequency Centre. | | |
| 2008-2010 | Conseiller auprès du Chef administratif de la Commission nationale des fréquences radioélectriques (SCRF) du Ministère des télécommunications et des communications de masse de la Fédération de Russie. | | |
| 2001-2010 | Chef adjoint du Département de coopération internationale, Chef de groupe, ingénieur en chef, General Radio Frequency Centre. | | |
| 2000-2001 | Ingénieur, Département de coopération internationale, Département de surveillance nationale des communications de la Fédération de Russie (Glavgossvyaznadzor Rossii). | | |
| 1992-1999 | Ingénieur en électronique, Laboratoire scientifique et de recherche, Université technique des communications et de l'informatique de Moscou. | | |
|  |  | | |

|  |  |
| --- | --- |
| EXPÉRIENCE INTERNATIONALE | |
| 2018 – ce jour | Président du Groupe d'experts du Conseil sur la Décision 482. |
| 2017 – ce jour | Vice-Président du Groupe de travail de la RCC chargé de la préparation de la CMR‑19/AR-19. |
| 2015 – ce jour | Rapporteur pour le Chapitre 3 "Services par satellite" du Rapport de la Réunion de préparation à la Conférence de 2019 (RPC-19). |
| 2015 | Conférence mondiale des radiocommunications et Assemblée des radiocommunications de l'UIT, membre de la délégation de la Fédération de Russie. |
| 2014 | Conférence de plénipotentiaires de l'UIT, membre de la délégation de la Fédération de Russie. |
| 2012-2015 | Vice-Président de la Réunion de préparation à la Conférence de 2015 (RPC-15). |
| 2012 | Chef adjoint de la délégation de la Fédération de Russie à la Conférence mondiale des radiocommunications de l'UIT, membre de la délégation de la Fédération de Russie à l'Assemblée des radiocommunications. |
| 2010 | Conférence de plénipotentiaires de l'UIT, membre de la délégation de la Fédération de Russie. |
| 2009-2012 | Président du Groupe d'experts de la RCC sur l'élaboration d'un Tableau commun d'attribution des bandes de fréquences pour la RCC. |
| 2007-2012 | Vice-Président du Groupe de travail de la RCC chargé de la préparation de la CMR‑12/AR-12. |
| 2007 | Conférence mondiale des radiocommunications de l'UIT, membre de la délégation de la Fédération de Russie. |
| 2006 | Conférence de plénipotentiaires de l'UIT, membre de la délégation de la Fédération de Russie. |
| 2004 | Conférence régionale chargée de planifier le service de radiodiffusion numérique de Terre (CRR-04), membre de la délégation de la Fédération de Russie. |
| 2003 | Conférence mondiale des radiocommunications de l'UIT, membre de la délégation de la Fédération de Russie. |
| 2003 – ce jour | Participation aux travaux du Conseil de l'UIT et des Groupes de travail du Conseil de l'UIT, membre de la délégation de la Fédération de Russie. |
| 2002 – ce jour | Participation à titre permanent aux travaux de la RPC-02, RPC-07, RPC-11, RPC-15, RPC-19 et du GCR, chef/chef adjoint de la délégation de la Fédération de Russie. |
| 2001 – ce jour | Participation à titre permanent aux travaux des Commissions d'étude et des Groupes de travail de l'UIT-R, et des équipes de projets de l'UIT-R, de la СЕРТ et de la RCC sur les services par satellite et les services de Terre, chef/membre de la délégation de la Fédération de Russie. |
| 2000 – ce jour | Participation à titre permanent aux réunions de la Fédération de Russie sur la coordination des assignations de fréquence des réseaux à satellite et des services de Terre, chef/chef adjoint/membre de la délégation de la Fédération de Russie. |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| ETUDES | |
| 1998-2000 | Université technique des communications et de l'informatique de Moscou. Faculté des radiocommunications, de la radiodiffusion et de la télévision. Master en ingénierie et en technologie dans le domaine des télécommunications, avec mention. |
| 1994-1998 | Université technique des communications et de l'informatique de Moscou. Faculté des radiocommunications, de la radiodiffusion et de la télévision. Licence en ingénierie et en technologie, avec mention. |
|  |  |
| PRINCIPAUX POINTS FORTS ET COMPÉTENCES | |
| – Aptitude à travailler en équipe et à diriger une équipe. | |
| – Aptitude à définir et à mener à bien des tâches complexes et à organiser le travail à cette fin. | |
| – Assume la responsabilité personnelle des décisions prises. | |

M. Nikolay Varlamov est bien connu au siège de l'UIT et par les Etats Membres de l'UIT en tant que spécialiste des questions réglementaires et de procédure relatives à l'utilisation des services par satellite et des services de Terre; il possède une bonne connaissance des conditions géographiques, économiques et démographiques de la Région C. M. Varlamov compte 19 ans d'expérience dans la recherche scientifique et dans les travaux techniques et administratifs dans le domaine de la gestion du spectre des fréquences radioélectriques aux niveaux national et international. Ses compétences spécialisées, ses qualités de dirigeant et sa parfaite connaissance des dispositions de la Constitution, de la Convention et du Règlement des radiocommunications de l'UIT ont permis de parvenir à un consensus sur diverses questions relatives aux radiocommunications à plusieurs reprises durant les Conférences mondiales des radiocommunications et lors de réunions de Groupes de travail et de Commissions d'études de l'UIT.

Depuis 2001, il participe aux réunions de Groupes de travail et de Commissions d'études de l'UIT‑R, de la Conférence européenne des administrations des postes et des télécommunications (CEPT) et de la Communauté régionale des communications (RCC). M. Nikolay Varlamov a pris part à de nombreuses réunions et a dirigé des réunions bilatérales entre Administrations au sujet de la coordination des assignations de fréquence pour les services spatiaux et les services de Terre, y compris l'élaboration d'accords bilatéraux sur l'utilisation des services fixe, mobile, de radiodiffusion, ainsi que d'autres services, dans les zones frontalières. Il participe aux Conférences de plénipotentiaires de l'UIT depuis 2006.

M. Varlamov a dirigé les travaux préparatoires de la Fédération de Russie et de la RCC en vue des Conférences mondiales des radiocommunications et des Assemblées des radiocommunications de 2012 et de 2015. Le titre honorifique de "spécialiste des radiocommunications" de la Fédération de Russie a été décerné à M. Varlamov pour les bons résultats obtenus à la CMR-07.

Actuellement, il prend part à la coordination des travaux préparatoires de la Fédération de Russie et de la RCC en vue de la CMR-19 et de l'AR-19, ainsi qu'à la préparation en vue de la Conférence de plénipotentiaires de 2018.

Du fait de sa bonne connaissance de la Constitution, de la Convention et du Règlement des radiocommunications de l'UIT et de sa contribution à l'élaboration de procédures réglementaires dans le cadre des CMR, depuis 2008 jusqu'à ce jour, M. Varlamov occupe actuellement la fonction de Vice-Président du Groupe de travail chargé de la préparation de la CMR au sein de la Commission nationale des fréquences radioélectriques de la Fédération de Russie; le Groupe est chargé des travaux préparatoires en vue des réunions de l'UIT-R, de la CEPT et de la RCC, et examine les projets de Règles de procédure et les problèmes soumis au RRB pour examen.

Depuis 2008, il est Vice-Président du Groupe de travail chargé des questions relatives aux services par satellite au sein de la Commission nationale des fréquences radioélectriques de la Fédération de Russie, qui est responsable, entre autres choses, des travaux préparatoires en vue des réunions de la Commission d'études 4 de l'UIT-R "Services par satellite" et des Groupes de travail de cette Commission.

M. Varlamov a participé à l'élaboration de documents relatifs au cadre réglementaire pour l'utilisation efficace et le réaménagement du spectre des fréquences radioélectriques au niveau national; le principal résultat obtenu a été l'élaboration de règles pour la protection juridique internationale des fréquences ou des canaux radioélectriques au sein de la Fédération de Russie et de règles régissant l'utilisation de réseaux à satellite relevant de la compétence d'Etats étrangers sur le territoire de la Fédération de Russie. Les documents susmentionnés ont été adoptés par le Gouvernement de la Fédération de Russie. Le Ministre des télécommunications et des communications de masse de la Fédération de Russie a exprimé sa gratitude de façon officielle à M. Varlamov pour l'élaboration des documents en question.

M. Varlamov a élaboré plusieurs contributions sur des questions réglementaires et de procédure, y compris des rapports et des publications scientifiques à présenter au nom de la Fédération de Russie et de la RCC.

RÉSUMÉ

L'expertise et la maîtrise des procédures techniques et réglementaires dont fait preuve M. Varlamov dans le domaine des télécommunications aux niveaux national et international témoignent de son grand professionnalisme.

Il a participé activement à de nombreuses conférences mondiales et régionales des radiocommunications, a élaboré des conditions techniques applicables au partage entre les services de radiocommunication et des dispositions réglementaires appropriées au titre de points de l'ordre du jour de conférences mondiales et régionales.

M. Nikolay Varlamov est un expert hautement qualifié dans le domaine de la gestion du spectre des fréquences radioélectriques, dispose d**'**une vaste expérience professionnelle au niveau international et est bien connu au siège de l**'**UIT ainsi que des Etats Membres de l**'**UIT en tant que spécialiste des questions réglementaires et des conditions géographiques, économiques et démographiques de la Région C. En outre, il est doté de toutes les compétences professionnelles et personnelles requises pour le poste de membre du Comité du Règlement des radiocommunications.

**M. Nikolay Varlamov**

**Candidature de la Fédération de Russie pour un poste de**

**membre du Comité du Règlement des radiocommunications (Région C)**

**Conférence de plénipotentiaires de 2018 de   
l'Union internationale des télécommunications de 2018**

**DÉCLARATION D'INTENTION**

La Fédération de Russie est Membre de l'Union internationale des télécommunications (UIT) depuis 1866. La Russie a toujours pris une part active aux activités de l'Union dans le domaine de la gestion du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites de satellite, y compris l'élaboration de normes techniques, recommandations et rapports reconnus pour un grand nombre de technologies de radiocommunication existantes, récentes et évoluées.

Depuis plus de 19 ans, je participe aux activités de réglementation de l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites de satellite aux niveaux régional, national et international et je dispose d'une expérience pratique et de connaissances professionnelles dans ce domaine. Mes compétences en ce qui concerne les questions réglementaires et de procédure relatives à l'utilisation des services de Terre et des services par satellite sont bien connues au siège de l'UIT ainsi que des experts des Etats Membres de l'UIT.

Ma connaissance des conditions géographiques, économiques et démographiques de la Région C permettra de faire en sorte que le RRB prenne des décisions, à la fois dans l'intérêt des pays de la Région C et de l'ensemble des Etats Membres de l'UIT, en tenant compte des besoins particuliers des pays en développement et des conditions géographiques de certains pays.

Je m'engage à respecter strictement les dispositions de la Constitution, de la Convention et du Règlement des radiocommunications de l'UIT ainsi que les décisions de la CMR dans l'intérêt de l'ensemble des Etats Membres de l'UIT et compte tenu des besoins particuliers des pays en développement ainsi que des conditions géographiques de ces pays, afin d'assurer une utilisation rationnelle, efficace et économique des ressources limitées que constituent les fréquences radioélectriques et les orbites spatiales, ainsi qu'un accès équitable à l'orbite des satellites géostationnaires et aux fréquences radioélectriques pertinentes.

Si je suis élu membre du Comité du Règlement des radiocommunications, je ne ménagerai aucun effort et mettrai mes solides compétences de dirigeant, mes connaissances et mon expérience professionnelles au service du Comité afin que celui-ci s'acquitte de ses tâches dans l'intérêt de tous les Etats Membres, en tenant compte des besoins particuliers des pays en développement ainsi que des conditions géographiques de ces pays, de manière impartiale et transparente, conformément aux dispositions de la Constitution, de la Convention et du Règlement des radiocommunications de l'UIT, ainsi qu'aux décisions de la CMR.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_